

Renoncer à légiférer contre le port du voile serait un échec pour la démocratie.

Entendre les voix de la laïcité

Devant le caractère concerté de l'offensive islamiste en France, le président de la République et le gouvernement semblent décidés à légiférer pour défendre la laïcité à l'école et dans les lieux publics.

Ils auraient pu espérer que l'Eglise catholique, qui doit tant à la droite libérale, leur donnerait un discret coup de main. Ses écoles, qui sont une de ses forces, prospèrent en effet grâce à l'argent public. Elle a bien sûr, en contrepartie, pris l'engagement d'assurer une mission de service public (c'est l'objet des contrats dits d'association), mais, qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, on doit bien reconnaître qu'il y avait dans ce dispositif une atteinte aux fondements de la laïcité, ou, diront les partisans de l'école libre, une révision, voire une «modernisation», de la laïcité.

Forte de cette rente de situation, l'Eglise allait-elle venir à l'aide de ses alliés de toujours et admettre qu'on puisse interdire à l'école «*le port visible de tout signe d'appartenance religieuse et politique*», pour reprendre les termes de la mission d'information parlementaire sur les signes religieux à l'école? Que nenni. Les vieux démons sont là, et aussi le souvenir glorieux des foules que l'Eglise a pu jeter na-

guère dans les rues contre le gouvernement de gauche pour défendre ses privilèges. A peine le gouvernement a-t-il laissé entendre qu'il penchait pour une loi que les évêques ont fait une déclaration en forme d'avertissement et ciselé leurs formules. M^{gr} Ricard, président de la Conférence épiscopale, n'y est pas allé de main morte et a déclaré qu'une loi interdisant les signes religieux à l'école serait «*une régression de la liberté religieuse*». L'Eglise a fait donner la garde. Les intellectuels catholiques ont été appelés à la rescousse et René Rémond, qui connaît le sens des mots, a dénoncé les «*fondamentalistes de la laïcité*».

Si M^{gr} Ricard ne veut pas qu'on interdise les signes religieux à l'école, c'est qu'en fin stratège il demande beaucoup pour recevoir un peu, en l'occurrence pour que les écoles religieuses sous contrat restent à l'abri de la loi, si celle-ci doit voir le jour. Comme M^{gr} Doré, évêque de Strasbourg, il craint qu'on retire à l'Eglise ce qu'on ne veut pas donner à l'islam. On sait que pour l'instant les écoles catholiques accueillent des élèves musulmans, notamment des filles, voilées ou non.

Ce faisant, ils opposent clairement un espace de «tolérance» (celui de l'école catholique où peuvent coexister en s'exhibant les différences religieuses) en un espace «laïque» (où les individus se côtoient sans exhiber leurs différences). Mais où s'arrête la «tolérance» des évêques? Imaginons qu'un industriel ait la bonne idée de fabriquer des T-shirts sur lesquels serait imprimé ou brodé «Athée et fier de l'être» ou, plus politique, «Ni Dieu ni maître», ou toute autre formule «sacrilege», M^{gr} Ricard serait-il prêt à ouvrir la porte des écoles catholiques à ceux qui les porteraient? Non, bien sûr. La tolérance, pour lui, ne s'applique qu'à ceux qui revendiquent une appartenance religieuse, ou, à la rigueur, à ceux qui n'en ont pas mais se taisent. Il interdirait sans états d'âme le port de tout signe visible de non-religion dans l'espace de l'école sous contrat. La tolérance, pour lui, c'est l'œcuménisme.

Quant à René Rémond, je voudrais le raser. Les «*fondamentalistes de la laïcité*» savent depuis longtemps qu'ils ont perdu la partie. La formule «à l'école publique l'argent public; à l'école privée l'argent privé» a fait long feu. Les écoles sous contrat d'association sont le résultat d'un armistice. Mais l'Eglise ne désarme jamais. En matière de laïcité, elle n'a jamais accordé que ce qu'on lui imposait. Mais elle excelle dans la stratégie de la dissuasion et voici qu'aujourd'hui elle semble tentée de compter ses forces. «*L'enseignement catholique attend l'arme au pied*», titrait le *Figaro* du 13 novembre.

Et il a bien raison, l'enseignement catholique, puisque, au premier coup de semonce, les laïques mous ont fui comme des lapins. Ce sont les huit socialistes de la Mission d'information parlementaire qui, en tournant casaque au lendemain de la déclaration des évêques, ont restreint, aux seules écoles publiques, sa recommandation d'interdire «*le port visible de tout signe d'appartenance religieuse et politique*». Soyez sans crainte, cher René Rémond, mais priez le ciel pour que les écoles sous contrat ne deviennent pas demain le champ de bataille des intégrismes.

Voici maintenant le président de la République et le gouvernement à la croisée des chemins. D'un côté, les propagandistes de l'islamisme, qui trouvent des relais complices, complaisants ou aveugles dans la presse et jusque dans les rangs de certains

altermondialistes pour lesquels l'élargissement du front antilibéral vaut bien un voile, et qui font peser plus ou moins explicitement la menace d'une épreuve de force. Les évêques de France, qui se jettent bien imprudemment dans une bataille pour la conservation des avantages acquis. Enfin, les Munichois de la laïcité, belles âmes de droite ou de gauche qui préfèrent capituler d'emblée devant l'Eglise, sans craindre d'ouvrir la voie à la

création d'écoles musulmanes sous contrat soumises à la pression islamiste. Au nom du «caractère propre» des établissements sous contrat verra-t-on des femmes interdites d'enseignement parce qu'elles ne sont pas voilées, comme on a vu jadis exclure d'une école catholique sous contrat une institutrice divorcée? De l'autre côté, les enseignants, exaspérés par les conditions dans lesquelles ils travaillent et qui n'ont pas de leçons d'antiracisme à recevoir. Une grande majorité de musulmans, pratiquants ou non, croyants ou non, qui ne demandent qu'à être musulmans comme d'autres sont catholiques, juifs ou protestants: sans se sentir obligés d'en faire état. Et surtout, surtout, une masse immense et silencieuse de femmes et de jeunes filles qui attendent d'être libérées de la peur (et du silence).

Renoncer à légiférer en cédant à la crainte d'une explosion dans les banlieues ou de manif catholiques dans la rue serait

une Bérézina pour le gouvernement, une défaite pour la démocratie et un puissant encouragement aux communautarismes et aux extrémismes. On ne peut légiférer qu'au nom d'un principe qui s'applique à tous. Il faut redire que les signes religieux et politiques n'ont pas leur place dans les lieux publics et notamment à l'école.

On sait bien que les trois monothéismes ont prôné et pratiqué la discrimination sexuelle. C'est leur point d'accord fondamental. Même s'ils se sont développés dans des milieux différents et ont aujourd'hui très inégalement évolué, aucun d'eux n'est en position de donner des leçons aux deux autres sur ce chapitre. Il est temps que les voix laïques, largement majoritaires dans ce pays, se fassent entendre et refusent de se laisser intimider par les représentants des religions, les avocats du communautarisme et les idéologues du sexisme. ◆

Dernier ouvrage paru : *Pour quoi vivons-nous?* (Fayard).